**Conseil Exécutif en formation restreinte**

**du LabEx TULIP**

**du Jeudi 15 avril 2021**

**Via Zoom**

Personnes invitées :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Prénom** | **Unité/Entité** | **Fonction** |  **15/04/2021** |
| **Arlat** | Matthieu | LABEX | Coordinateur | Présent  |
| **Burlat** | Vincent | LRSV | DU adj | Présent  |
| **Chaine** | Alexis | LABEX | Coordinateur | Présent  |
| **Chave** | Jérôme | EDB | DU | Présent  |
| **Clobert** | Jean | SETE | DU adj | Présent |
| **Dumas** | Bernard | LRSV | DU | Présent  |
| **Gardes** | Monique | EUR | Coordinatrice | Présente |
| **Grunau** | Christoph | IHPE | DU | Présent |
| **Hemptinne**  | Jean-Louis | EDB | DU Adj | Excusé |
| **Loreau** | Michel | SETE | DU | Présent  |
| **Martin** | Pierre | LABEX | Chargé de projet | Présent  |
| **Noël** | Laurent | LIPME | DU | Présent |
| **Panaud** | Olivier | LGDP | DU | Présent  |
| **Peeters** | Nemo | LIPME | DU adj | Excusé |
| **Zouine** | Mohamed | LRSV | DU adj | Excusé |

**Ordre du jour**

**A 10h00 – Web-conférence sur la plateforme ZOOM** (voir lien, ID et code ci-dessous)

**Point 1.** Informations par les coordinateurs

**Point 2.** Discussion autour de la lettre de mission pour la position de Chargé.e de Mission Animation/Communication

**Point3**. Discussion autour de la lettre de mission pour la position de Chargé.e de Mission

**Point 4.** Discussion sur une possible extension de bourse de thèse sur le package junior d’Aurélien Carlier.

**Point 5.** Renouvellement de l’International Scientific Board

**Point 6.** Questions diverses

**Résumé des points importants et futures échéances**

* Séminaire prestige de Caroline Dean le 4 mai
* Lancement de l’AAP innovation en mai
* Les DUs sont invités à envoyer les rapports scientifiques des projets centraux pour permettre l’écriture des conventions d’attribution
* Validation d’une procédure pour les comptes rendus de réunion
* Les coordinateurs peuvent contacter directement les relais égalités et rencontrer les équipes membres des unités partenaires
* Il y a un reliquat d’environ 1M€ sur la période 2012-2019 de TULIP
* Les membres réunis ont approuvé le cofinancement d’une thèse avec les fonds disponibles suite à l’arrêt de la thèse de Sarah Ranty-Roby et une demi-bourse de thèse EUR
* Le prochain conseil exécutif restreint de TULIP se tiendra en juin.

**Compte rendu**

Michel Loreau demande si le financement des projets centraux en fonction du nombre de chercheurs permanent est à l’ordre du jour.

Matthieu Arlat réexplique que le mail envoyé était pour évaluer les évolutions des effectifs et notamment prendre en compte la fusion GBF-LRSV.

Les coordinateurs et le chargé de projet souhaitent avancer sur un avenant à l’accord de consortium en concertation avec les membres du ConExR.

**Point 1. Informations par les coordinateurs**

**Sur les recrutements :**

Pierre MARTIN est le nouveau chargé de projet recruté début avril. Il a travaillé avec les partenaires privés dans le cadre de SUNRISE et souhaite prendre en charge le volet fundraising.

Celia BLANCOU sera bientôt la nouvelle chargée de communication. Son recrutement a été fait en coordination entre le LabEx, l’EUR, la responsable communication du centre INRAE Occitanie-Toulouse et Isabelle Mila (contact communication au LIPME).
Son recrutement ne sera effectif qu’au 1er juin à cause de la situation sanitaire exceptionnelle.

**Séminaire prestige :**

Un prochain séminaire prestige est programmé le 4 mai. Il sera réalisé par Caroline Dean Il a été proposée par Guillaume Moissiard (LGDP) et validé par le conseil scientifique.

**AAP Innovation**

Le conseil Innovation s’est réuni le 19 mars et l’AAP innovation sera lancé en mai.

**Reporting :**

Matthieu Arlat remercie toutes les personnes impliquées (des DUs aux gestionnaires) dans le reporting et assure de la volonté des coordinateurs de faciliter ce processus.

Il rappelle également aux membres réunis que les conventions d’attribution des projets centraux nécessitent les rapports scientifiques des unités partenaires.

Il faut mettre à jour l’accord de consortium pour la fusion du LRSV-GBF et pour le comité pédagogique qui est maintenant partagé avec l’EUR.

**Compte-rendus**

Selon l’accord de consortium, les compte-rendu du conseil exécutif, sont validés au bout de 7 jours suivant leur diffusion.
Les membres réunis ne voient pas d’objection à fonctionner de cette manière.

Faut-il désigner un secrétaire pour suppléer le chargé de projet (actant comme un secrétaire de séance) ?

Matthieu propose que ce rôle de relecture tourne (par ordre alphabétique par exemple).

Les membres réunis n’estiment pas nécessaire qu’une deuxième personne s’occupe du compte rendu.

**Fonctionnement proposé et approuvé par les membres :**

* Pierre prend les notes et rédige un compte rendu
* Relectures par les codirecteurs
* Correction si nécessaire puis diffusion aux membres du conseil
* Après 7 jours : validé sauf correction

**Vérification du nombre de voix par les coordinateurs :**

|  |  |
| --- | --- |
| **UNITE** | **Nombre voix CONEXr** |
| **EDB** | 2 |
| **IHPE** | 1 |
| **LGDP** | 1 |
| **LIPME** | 3 |
| **LRSV** | 2+1 |
| **SETE** | 2 |

Jean Clobert du conseil rappelle que ces chiffres étaient déjà validés lors du conseil précédent.

**Recensement des différents interlocuteurs des tutelles TULIP**

Les membres présents valident qu’il n’y a pas d’autres sections du CNRS que les sections 23, 29 et 30 pour le suivi du LabEx.

Le représentant désigné de l’INPT est Vincent Charvillat (VP recherche). Pascal Laffaille directeur de l’ENSAT pourrait aussi être contacté

Bernard Dumas signale que l’université de Toulouse n’est pas présente dans la liste.

**Rencontre avec la DAS Biologie Intégrative Végétale de l’INSB (CNRS) et procédure pour les packages**

Les coordinateurs et le chargé de projet ont rencontré la DAS et la chargée de Mission de la direction adjointe scientifique « Biologie Intégrative Végétale » de l’INSB.

L’objectif était d’établir un dialogue et d’anticiper les procédures pour les recrutements sur les packages du LabEx et de revenir sur le cas de Youssef Belkadir.

Bernard Dumas revient sur le processus de recrutement de Youssef Belkhadir au CNRS. La situation a été rendue difficile par la pandémie et le renouvellement de direction au sein de TULIP.
L’un des problèmes rencontré concerne la demande faite par le CNRS pour que Youssef Belkhadir démissionne de sa position à Vienne. Le calendrier proposé n’était pas du tout compatible avec l’arrêt de son équipe en Autriche. Le calcul du salaire a aussi été un point bloquant car venant d’un Institut financé par une fondation de droit privé, seule la moitié de son expérience professionnelle dans cet institut ne pouvait être prise en compte pour sa reconstitution de carrière et le calcul de son salaire.

Conclusion : Il est important de travailler directement au niveau de l’INSB avant même le concours CNRS pour que les enjeux soient bien compris par le la personne pressentie et que l’accueil soit facilité au niveau local.

**Contact direct avec les membres des unités partenaires TULIP**

Matthieu Arlat demande si la direction TULIP peut contacter les relais égalités des unités partenaires pour améliorer les recrutements à ce sujet ?

Matthieu Arlat demande s’il serait possible de rencontrer chaque équipe pour discuter ensemble et avoir un vrai dialogue de chercheur à chercheur sur leur vision du LabEx ?

Pas d’objection des membres réunis.

**Demandes ponctuelles**

Une demande est remontée aux coordinateurs pour financer les frais de publication d’un article dans Science.

Jean Clobert estime que le financement des frais de publication relève de la politique des laboratoires mais que TULIP pourrait soutenir les collaborations entres unités partenaires en apportant un soutien financier aux publications impliquant plusieurs unités du LabEx.

Michel Loreau pense que créer un dispositif spécifique compliquerait inutilement les réunions et qu’il est toujours possible pour les laboratoires d’utiliser les crédits des projets centraux.

Les coordinateurs ont reçu une autre demande sur le financement d’aide à la traduction et publication d’un livre.

Laurent Noël estime que cette demande à caractère exceptionnel représente des dépenses très importantes pour y répondre favorablement hors du cadre d’un AAP.

Ce type de demande pourrait-il être pris en charge sur la ligne budgétaire communication, mais les membres ne sont pas pour cette option.

Les membres réunis s’interrogent également sur le bénéfice réel d’image apporté par le soutien à cette action.

Les membres réunis préfèrent rediscuter de la façon de répondre à ces demandes lors d’une future réunion dans laquelle sera présente Célia Blancou.

**Bilan financier 2020**

Pierre Martin présente un bilan financier TULIP 2020 :



La part importante des dépenses liées à la formation et l’absence de dépenses de valorisation interrogent les membres réunis.
Après vérification, Pierre Martin explique que l’INRAE et l’UT3 ont déclaré des pourcentages de dépenses importants en formation. Laurent Noël suggère que ces montants pourraient être liés aux thèses.
Les membres réunis font l’hypothèse que les 2 actions en valorisation retenues en 2020 seront financées sur le budget 2021.

Pierre Martin a retrouvé dans les fichiers de Christelle Girardin que le reliquat disponible sur la période 2012-2029 est de 1 031 108€.

Ces documents financiers sont toujours en cours d’analyse et la ventilation des crédits non dépensés sur la période 2012-2019 devra être discutée lors d’un prochain Conseil exécutif en formation restreinte.

**Point 2. Discussion autour de la lettre de mission pour la position de Chargé.e de Mission Animation/Communication**

Les coordinateurs réexpliquent que le chargé de mission ne constitue pas une ouverture de poste mais la délégation du suivi des actions de communication pour apporter à la future chargée de communication une vision politique et d’élargir la représentativité des unités partenaires.

Les membres réunis discutent de la nécessité de modifier la fiche de poste de la personne chargée de mission et de la nécessité d’établir un lien hiérarchique avec la chargée de communication.
Matthieu Arlat explique qu’à l’université il y a des chargés de mission mais sans véritable lien hiérarchique avec les personnels opérationnels.

Vincent Burlat propose de s’appuyer sur le conseil scientifique mais Alexis Chaine estime que l’effectif du conseil scientifique est trop grand pour y débattre et assurer un suivi efficace.

Conclusion : l’intérêt du poste de chargé.e de mission communication sera réévalué après une période de travail de Célia Blancou. En attendant que cette fonction soit rediscutée, elle pourra s’appuyer sur les réseaux de communicants déjà constitués dans les unités. Si cette fonction est nécessaire, elle pourra être modifiée pour la rendre plus attractive.

**Point 3. Discussion autour de la lettre de mission pour la position de Chargé.e de Mission Valorisation**

Alexis Chaine explique qu’il ne sera pas possible aux coordinateurs de suivre tous les dossiers.

Jean Clobert propose de définir des missions plus ciblées, par exemple sur les programmes BiodivOc et RivOc de la région. Les personnes impliquées pourront se réunir juste avec les coordinateurs et le chargé de projet.

**Point 4. Discussion sur une possible extension de bourse de thèse sur le package junior d’Aurélien Carlier.**

Rappel d’Alexis Chaine de la situation : Sarah Ranty-Roby, financée sur le package junior d’Aurélien Carlier, a décidé d’arrêter sa thèse et a démissionné après 17 mois d’exercice.

Le conseil exécutif avait exprimé un besoin d’information avant de se décider sur les options possibles.

Alexis Chaine fait un résumé des entretiens qu’il a eus avec Aurélien Carlier, les membres du comité de suivi de thèse et les responsables de l’école doctorale SEVAB qui ont suivi ce dossier.

Suite à la demande des membres du ConExR, Aurélien Carlier a envoyé une lettre justifiant sa demande aux coordinateurs du LabEx qui a été transmise aux membres du ConExR
Le projet scientifique est en bonne voie mais ne peut pas être terminé par un CDD avec le montant restant.
La solution qu’il privilégie serait de lancer une nouvelle thèse . Un démarrage début janvier 2022 serait possible pour lui.

Pour Monique Gardes, le timing pour un cofinancement EUR est parfait. Jean-Marc Deragon et Jean-Philippe Galaud sont sur la même ligne. Ce serait également un excellent signal à l’ANR.
Dans le projet de renouvellement du LabEx, il n’y avait pas d’engagement envers l’EUR mais au moment de la création de l’EUR, le LabEx (via Fabrice Roux, Monique Gardes et les anciens coordinateurs) s’était engagé pour des cofinancements de bourses de thèse.
La seule exigence est qu’Aurélien Carlier trouve un excellent candidat (toulousain ou pas). Ce candidat devra être validé par l’Advisory Board de l’EUR.

Matthieu Arlat répond que c’est aussi une façon de réaffirmer le soutien de TULIP à l’EUR

Vote : pour un cofinancement avec l’EUR, la position de principe est adoptée, charge aux coordinateurs du LabEx et de l’EUR de s’entendre avec la nouvelle équipe de l’école doctorale SEVAB pour assurer le recrutement d’un.e Doctorant.e.

**Point 5. Renouvellement de l’International Scientific Board**

Selon l’accord de consortium, les membres de l’International Scientific Board sont nommés par les coordinateurs sur proposition du conseil scientifique (CS). Toutefois, les coordinateurs souhaitent associer les DUs à ce processus de nomination.

Le conseil scientifique a insisté sur le fait qu’un des points importants était de nommer des membres très ouverts et intéressés par les projets à l’interface entre nos disciplines. Il sera également important de veiller à l’équilibre des genres et éviter les conflits d’intérêt.

Une feuille de partage Excel a été ouverte pour que les membres du CS et du ConExR y déposent leurs propositions.

[Cette feuille](https://docs.google.com/spreadsheets/d/18NKbY3BpIADxo70Ka-_52C-Bpwxy52G66ayG4YbUshM/edit?ts=606d81cd#gid=0) sera ouverte jusqu’au 7 mai. A cette date, le conseil scientifique pourra faire un classement. Les DUs seront aussi invités à donner leur avis.

Une décision finale est espérée le 21 mai, de préférence par consensus, s’il ne peut pas être atteint, la question sera débattue en réunion des CS et ConExR.

Alexis Chaine indique qu’il faudra tenir compte d’éventuels « vétos ». Un point est fait les conflits d’intérêt potentiels et en particulier sur des collègues qui seraient passés par les unités partenaires du LabEx ?

Pour Laurent C, et Olivier Panaud, être évalué par d’anciens collègues n’est pas idéal.

**Point 6. Questions diverses**

La question de la rémunération ou défraiement des membres de l’ISB est abordée et discutée par les coordinateurs et les membres du ConExR.

Les membres réunis sont incertains pour la rémunération mais ils pensent qu’ils étaient défrayés.

Laurent Noël n’est pas opposé à la rémunération (défraiement), qui permettrait selon lui, au LabEx d’être exigeant sur le travail, les délais et la qualité.

**Fin de la réunion 12h15.**